

Cesla Amarelle
Conseillère d'Etat
Cheffe du Département de la formation,
de la jeunesse et de la culture

Rue de la Barre 8
1014 Lausanne

Société Pédagogique Vaudoise (SPV)
M. Grégory Durand, Président
M. Yves Froidevaux, Secrétaire général
Ch. des Allinges 2
1006 Lausanne

Lausanne, le 22 janvier 2020

Utilisation de PAREO
(Logiciel de gestion des présences, absences et retards des élèves)

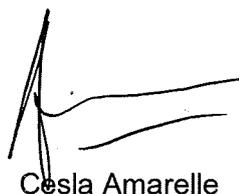
Monsieur le Président, Cher Monsieur,
Monsieur le Secrétaire général, Cher Monsieur,

Votre courrier du 14 novembre 2019 concernant l'objet cité en titre m'est bien parvenu et je souhaite vous apporter quelques compléments d'information.

Le but du déploiement de PAREO vise notamment l'objectif de remplacer tout autre système de suivi des présences, absences et retards des élèves.

Au-delà des craintes que tout nouveau système informatique peut susciter auprès des utilisateurs, directions comprises, la DGEO compte sur cette solution pour que tout double système soit abandonné. Elle attend par ailleurs les résultats des expériences qui sont en cours dans les établissements-pilotes de l'Education numérique pour nourrir la réflexion quant à l'utilisation d'outils professionnels par les enseignant.e.s.

En vous remerciant de l'attention portée à ce courrier, je vous adresse, Monsieur le Président, Cher Monsieur, Monsieur le Secrétaire général, Cher Monsieur, mes salutations les meilleures.



Cesla Amarelle

Copie

- *Monsieur Giancarlo Valceschini, Directeur général de la DGEO et Chef de service du SESAF*